

Appel de candidatures

Le conseil d'administration

de Racquetball Canada



Racquetball Canada lance un appel de candidatures pour le poste d'**administrateur/administratrice hors cadre** au sein de son **Conseil d'administration**. Il s'agit d'un **mandat de trois ans** qui commencera après l'**Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2025**.

En tant qu'organisme national régissant le racquetball au Canada, Racquetball Canada travaille en partenariat avec le gouvernement du Canada et d'autres précieux intervenants pour développer des équipes compétitives et faire croître le sport partout au pays – du niveau récréatif jusqu'à l'élite. Notre travail est guidé par les valeurs d'**intégrité, d'inclusion et de sécurité, de communauté et d'excellence**.

Nous recherchons des personnes passionnées par le sport et engagées envers une gouvernance solide. Les personnes candidates idéales apporteront des compétences et de l'expérience qui appuieront les objectifs stratégiques et opérationnels de Racquetball Canada. En particulier, nous recherchons des personnes qui ont une expertise en **droit, en gouvernance et en politique organisationnelle**.

Nous vous encourageons à soumettre votre propre candidature ou à proposer celle d'une personne dont l'expertise correspond aux qualités que nous recherchons.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE RACQUETBALL CANADA

Le conseil d'administration est composé de sept (7) administrateurs, à savoir : le ou la président(e), le ou la vice-président(e), le directeur ou la directrice des finances, le représentant ou la représentante des athlètes, et trois (3) administrateurs ou administratrices hors cadre.

DEMANDE DE NOMINATIONS

La demande actuelle de nominations concerne le poste suivants au sein du conseil d'administration :

Mandats de trois ans (de août 2025 à août 2028)

- Administrateur ou administratrice hors cadre (1 poste)

LE PROCESSUS DE NOMINATION

1. Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire de nomination ci-joint, et le soumettre, accompagné de la documentation de soutien requise (indiquée ci-dessous), à Kathy Brook, directrice administrative, avant le 15 août 2025.

Documentation requise

- Le formulaire de nomination
- Un curriculum vitae complet (de 4 pages maximum)
- Deux (2) références
- Une vérification du casier judiciaire en vigueur (effectuée il y a au plus six mois).

2. Les documents de nomination soumis seront présentés aux membres de Racquetball Canada par voie électronique au plus tard le 1 septembre 2025. La liste des nominations sera votée en 16 septembre 2025 lors de l'AGA et tous les candidats seront avisés des résultats à la suite de la réunion.

Conseil d'administration

Formulaire de candidature



Les formulaires de candidatures pour le Conseil d'administration doivent être envoyés par courriel à Kathy Brook, directrice générale, à l'adresse execdirector@racquetballcanada.ca, au plus tard le 15 août 2025.

Les nominations doivent inclure :

1. Un formulaire de candidature signé par (1) représentant provincial ayant l'autorité de représenter les 10 votes de ses membres ;
2. Un curriculum vitae complet et une lettre de présentation décrivant le poste au sein du Conseil d'administration pour lequel la candidature est proposée et leur expérience pertinente ;
3. Deux (2) références ;
4. Une vérification du casier judiciaire récente (ne datant pas de plus de 6 mois). Une vérification acceptable du casier judiciaire comprend l'un des éléments suivants :
 - a. Vérification du casier judiciaire par la police
 - b. myBackCheck.com (complété en ligne)

Informations sur la personne candidate

Nom : _____

Adresse postale : _____

Ville/Municipalité : _____

Province/Territoire : _____ **Code postal :** _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

Appui

Le membre suivant appuie la candidature de la personne candidate susmentionnée au poste de membre du Conseil d'administration de Racquetball Canada.

Nom : _____

Association provinciale : _____

Signature : _____

Date de la signature : _____ **Courriel :** _____

(Veuillez noter qu'en vertu de la structure actuelle des membres, chaque province détient 10 voix)